



Publié sur CESU 78 (<https://cesu78.org>)

Accueil > Etablissements de soins > Permanenciers 1

---

## **Formation a l'encadrement d'une équipe de permanenciers auxiliaires de régulation médicale**

### **Objectifs**

- Acquérir les bases indispensables pour manager, gérer et animer une équipe PARM
- Discerner la notion de service public au sein d'un SAMU - Centre 15
- Acquérir des techniques et les développer dans sa fonction
- Savoir associer ses capacités techniques aux compétences managériales
- Faire le point sur son statut, sa fonction, son rôle au sein d'une équipe professionnelle

### **Déroulement de la formation**

**L'acquisition des connaissances théoriques et pratiques se fera dans le cadre d'un processus de formation interactif et personnalisé**

- L'organisation des SAMU - Centre 15
- La fonction de PARM (statut, recrutement, organisation du travail...)
- La fonction de médecin régulateur:
- Le binôme Régulateur / PARM
- Les systèmes de gestion des appels (téléphonie-radio, la gestion informatisée des appels, le véhicule PC...)
- La démarche qualité dans la saisie des appels
- L'encadrement d'une équipe PARM (fonction, gestion, animation, communication dans les groupes...)
- La coordination d'une équipe PARM
- L'activité statistique informatisée, le rapport d'activité
- Les relations avec les usagers du SAMU - Centre 15 (relations avec les partenaires de l'aide médicale urgente, accès du patient à son dossier médical, la facturation du SMUR...)
- La gestion d'un PSM 2 (participation des PARM aux évènements exceptionnels)

### **Formation destinée**

- Secrétaires médicaux
- Adjoints des cadres
- Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale
- Responsables ou futurs responsables de l'encadrement d'une équipe PARM

## **Encadrement pédagogique**

- L'équipe médicale et paramédicale du SAMU 78 - SMUR du CH de Versailles
- Référents :
  - Cadre Infirmier Anesthésiste
  - Responsable PARM
  - Cadre de Direction

## **Supports pédagogiques**

- Réalisation personnelle d'un document de travail à partir de fiches techniques fournies par chaque intervenant.

## **Durée**

- Cette formation est dispensée uniquement à titre individuel
- jours (9H00 - 17H00)
- Au SAMU des Yvelines - SMUR du Centre Hospitalier de Versailles
- Date à votre convenance en fonction des disponibilités du service

## **Coût : 950 Euros / personne**

Propulsé par Drupal

---

**URL source:** <https://cesu78.org/content/formation-lencadrement-dune-%C3%A9quipe-de-permanenciers-auxiliaires-de-r%C3%A9gulation-m%C3%A9dicale>